

Après la votation fédérale du 1er février 1959

Autor(en): **Choisy, Alixe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **47 (1959)**

Heft 865

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD

RÉDACTION
M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel
des publications de l'Alliance
des Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)
abonnement à « Femmes Suisses » compris.
Les abonnements partent de n'importe quelle date
Prix du numéro 35 centimes

*C'est aux femmes
que revient l'éloge
ou le blâme de for-
mer des enfants
qui font avancer la
civilisation ou qui
la détruisent.*

Evelyn Emmet.

Après la votation fédérale du 1^{er} février 1959

Seize cantons et six demi-cantons ont massivement refusé de reconnaître aux femmes leurs droits politiques; cependant trois cantons par leur vote affirmatif ont rendu moins douloureuse cette défaite de notre cause. Parmi ces derniers, le canton de Vaud est à la tête du progrès en adoptant définitivement le suffrage féminin en matière cantonale.

Un de nos compatriotes alémaniques m'affirmait que dans les cantons romands (seuls favorables au suffrage féminin) l'éducation était plus ouverte, plus moderne que chez eux, et pour lui, c'était la raison de la vue plus juste des électeurs romands sur le rôle de la femme dans la vie publique.

Le Conseil fédéral, dans son rapport sur le suffrage féminin, prévoyait le résultat actuel de la votation. Il voulait qu'elle ait lieu tout de même estimant que soumettre la question aux électeurs éveillerait leur conscience. Nous croyons aussi qu'il était nécessaire de poser ce principe de justice devant le peuple et désormais la force de ce principe ne pourra plus être retenue. Dans un proche avenir l'homme suisse sera obligé de comprendre que l'exclusion de la femme de la vie politique est une atteinte à sa dignité en tant que personne humaine.

En terminant ces lignes, écrite à la hâte au soir du 1^{er} février, nous disons bien haut que notre échec ne nous décourage pas et le grand succès remporté par le canton de Vaud est pour nous le prélude d'événements nouveaux dans l'évolution politique de notre pays.

Alixé Choisy.

Nous félicitons chaudement les femmes vaudoises de leur succès et nous en réjouissons avec elles.

En Suisse alémanique les électeurs ont beaucoup voté, pressés par un désir farouche de maintenir cette suprématie de l'homme dans les affaires de l'Etat.

Nous ne nous étonnons pas que les cantons des « landgemeinde », isolés par leur ceinture de montagnes, aient fourni la plus grande proportion de non; par contre notre déception est immense devant le vote de Bâle et Zurich et nous savons que la plus grande partie des femmes de ces cantons est révoltée par cette décision du peuple masculin suisse.

Initiative des Danoises

Réadaptation professionnelle des travailleuses

Voilà bien des années que la vie des femmes s'est transformée et certains indices permettent de penser que la carrière féminine se déroule généralement selon ce plan: travail professionnel pendant la jeunesse et au début du mariage, puis une série d'années consacrées aux soins et à l'éducation des petits enfants; enfin, lorsque les enfants n'ont plus besoin de la présence constante de leur mère, retour au travail professionnel. A cette époque, la femme atteint le milieu de la trentaine ou le début de la quarantaine et on considère alors qu'elle représente une force active moindre.

Pourquoi donc cultiver semblable préjugé? Les gens qui sont dans la force de l'âge présentent beaucoup d'avantages au contraire: ils sont solides et capables d'endosser une grande responsabilité, ils ont résolu les problèmes qui se posaient dans la jeunesse et sont plus stables.

Les employeurs, évidemment, craignent que les femmes qui reprennent du travail vers la quarantaine aient perdu une bonne partie de leur habileté professionnelle et d'autre part que se posent pour elles la question des pensions de retraite qu'elles ne pourront pas toucher puisqu'elles n'auront pas cotisé pendant si longtemps.

Il semble cependant que cette question des pensions pourrait se résoudre par un assouplissement, un ajustement des règles et un statut spécial concernant ceux qui cotiseraient plus tard que 25 ou 30 ans. Car le problème se pose aussi pour les travailleurs masculins qui cherchent une nouvelle place après quarante ans.

Dans la Société féminine danoise, on a depuis longtemps discuté du retour de la mère de famille dans le circuit professionnel. On a observé d'abord qu'il n'y a pas de difficultés pour celles qui recherchent du travail dans le ménage ou dans les usines. On a besoin d'elles et elles peuvent gagner leur vie ainsi. Au contraire, il y a des difficultés pour celles qui cherchent à trouver du travail d'employées et de plus grands obstacles encore

Aux Etats-Unis d'Amérique

Le directeur d'une fabrique de téléphones qui occupe un grand nombre de femmes d'un certain âge a déclaré que celles-ci sont d'excellentes employées. Du reste, on remarque dans plusieurs entreprises, spécialement de la branche électro-mécanique, que les femmes plus âgées sont de plus en plus recherchées.

pour celles qui avaient reçu une formation spéciale qu'elles n'ont pas entretenue pendant plusieurs années.

Renonçant aux discussions stériles, la société des femmes danoises décide d'entreprendre une action pratique: dès le mois de janvier 1955, elle ouvrit un cours d'entraînement pour employées de bureau qui désirent reprendre leur activité professionnelle. Cet essai réussit parfaitement, aussi a-t-on institué des cours réguliers de 3 à 4 mois, deux fois par an, à Copenhague. Il y a aussi des cours en province, mais il n'y a pas assez de (Suite page 2.)

Victoire romande

L'acceptation vaudoise a causé une véritable stupéfaction à Berne.

Les Bâlois demeurent parmi les opposants mais Neuchâtel et surtout Vaud viennent manifester avec éclat que les Romands sont parmi les seuls Confédérés assez libres pour ne pas craindre de donner le droit de vote à leurs épouses. Car il est bien clair que les résultats alémaniques ont notamment cette signification-là...

Pour la majorité de la Suisse romande, c'est un honneur que d'avoir ainsi montré la voie. Mais c'est aussi une lourde responsabilité.

Les nouvelles concitoyennes ont mieux à faire qu'à fêter leur victoire. Il leur reste à en assumer toutes les conséquences.

(Gazette de Lausanne.)

• • •

A Genève, deux Genevois sur trois ont voté OUI

Si l'on examine les chiffres, on constate que la majorité positive est due essentiellement aux citoyens de la ville et de la grande banlieue, les électeurs des communes proprement campagnardes ayant, en général, jeté un « non » dans l'urne.

A nos abonnés

L'administration de notre journal a expédié des remboursements à ceux de nos abonnés qui n'avaient pas encore envoyé le montant de leur abonnement 1959.

Nous sommes certains qu'ils voudront bien leur réserver bon accueil, sachant combien leur fidélité nous est nécessaire et combien un journal d'information indépendant est utile à la cause de la liberté.

8 fr.

pour le « Mouvement Féministe » et « Femmes Suisses » y compris.

Cette fois-ci, l'opposition s'est surtout manifestée dans les campagnes.

Une dernière remarque: on ne peut pas dire, sur la base du tableau ci-contre, que l'appartenance à un parti, ou même à une confession religieuse aient joué un rôle déterminant dans le réflexe de Genevois. En ville, arrondissements « ouvriers » et « bourgeois » ont fourni à peu de chose près des pourcentages analogues de « oui » et de « non »; à la campagne, on trouve des communes catholiques et protestantes dans les deux camps. C'est donc un sentiment personnel qui a servi de guide à chacun, ce sentiment étant plutôt favorable au suffrage féminin en ville, et hostile dans les communes rurales.

Encouragés par leur victoire, les féministes genevois vont sans doute repartir à l'assaut, mais sur le terrain cantonal.

(« La Suisse », 2 février.)

• • •

Importantes décisions des partis

Le parti indépendant chrétien-social dépose un nouveau projet de loi. Le parti socialiste également.

• • •

Neuchâtel: revirement considérable

Alors qu'en 1948, Neuchâtel repoussait le suffrage féminin communal, aujourd'hui, il obtient la majorité.

De plus, on doit s'attendre à une prochaine offensive féministe sur le plan cantonal.

(« Journal de Genève ».)

Félicitations aux cantons romands. Bien différents sont-ils dans des Rhodés intérieurs d'Appenzell, où la majorité négative est de 95 %!

Un livre d'une étrange beauté

A mi-chemin entre la légende et le reportage

Le Lion de Joseph Kessel

qui vient de recevoir le prix des Ambassadeurs
par notre correspondante à Paris

Rarement lauréat littéraire fut plus mérité que celui qui vient de recevoir Joseph Kessel, tout à la fois pour l'ensemble de son œuvre et pour son dernier livre, « Le Lion »¹. C'est en effet un jury composé de vingt-deux ambassadeurs qui, réuni à Paris, lui a décerné son Grand Prix, presque à l'unanimité. Ainsi se trouve consacré un grand talent, non seulement de journaliste, mais aussi d'écrivain...

« Le Lion » échappe cependant à tout classement... Il participe tout à la fois des « choses vues » et des créations de l'imagination, du reportage et de la légende... A côté d'une hallucinante évocation de l'Afrique Noire, il pose le problème de la création, ou, plus exactement, des créatures, celui des rapports de l'homme avec les animaux. Et, par ce biais, il touche au sens même du monde.

Mais Joseph Kessel est beaucoup trop simple pour qu'on ose, à son sujet, prononcer le mot de « philosophie »; il nous en voudrait! N'oublions pas que c'est le même homme qui, voici quelque dix-huit ans, débarqua un jour à Londres et se présenta en ces termes au Général de Gaulle: « Je sais bien que je n'ai plus vingt ans... mais je voudrais « servir » mon pays. Si vous ne me trouvez pas assez jeune pour « voler » — on se rappelle quel brillant aviateur et quel héros de la guerre de 14 fut le tout jeune auteur de « L'Equipe » — utilisez-moi dans n'importe quelle arme. Je veux m'engager. »

EXTRAIT VITAMINEUX

Bévita

Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines

